

CANADA  
PORT PAYÉ  
POSTAGE AID  
1 c.  
NO 3705  
MONTRÉAL

Boucher, M.-A.,  
114 Hermine, Quét

# LA VIE SYNDICALE

## SOMMAIRE

	Pages
<i>Il faut être à date ! . . . . .</i>	1
<i>Le quarantenaire de l'Ency- clique Rerum Novarum</i>	9
<i>A Travers la Vie Syndicale</i>	13

---

Vol. 7 *MONTRÉAL* No 6  
*Avril 1931.*

---

# QUI ÉPARGNE GAGNE

Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on gagne : c'est ce qu'on épargne. Le plus pauvre n'est pas celui qui gagne le moins, c'est celui qui dépense tout ce qu'il gagne. Des petits dépôts qui se succèdent et s'accumulent constituent une somme importante. Mettez de côté régulièrement une partie de votre salaire. Vous en prendrez l'habitude en ouvrant un compte d'épargne à la

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

*Capital versé et réserve* . . . . . \$ 14,000,000

*Actif, plus de* . . . . . \$153,000,000



271 succursales au Canada  
228 dans la province de Québec  
68 dans l'île de Montréal

Rés. 4700, RUE ADAM  
Tél.: CLairval 1809

### Michel Chouinard

*Entrepreneur*

Ferblantier Couvreur.  
Corniches de toutes  
sortes, une spécialité.

3935 - 3937, RUE ADAM,  
(Coin Orléans)  
Tél.: CLairval 3124

Tannerie : 4900, rue Iberville.

### Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

*Manufacturiers de*  
CHAUSSURES



TANNEURS  
et  
CORROYEURS



*Bureau et fabrique :*  
939, Square Victoria  
MONTRÉAL

# LA VIE SYNDICALE

Rédaction et administration : 1231, Demontigny est, Montréal.  
Tél. FRontenac 2165-6.

Vol. 7.

MONTRÉAL, AVRIL 1931

No 6

## IL FAUT ÊTRE A DATE!...

Il faut être à date, disent les communistes, et l'égalitarisme c'est l'Évangile de l'heure!... Il faut être à date, disent les partisans de l'autoritarisme; tout autre système que celui de l'ordre mène un peuple à la ruine! Nous des Syndicats Catholiques ou de la Jeunesse Ouvrière Catholique, appuyés sur les textes des Souverains Pontifes et sur l'expérience, proposons entre ces systèmes extrémistes la doctrine sociale catholique et sommes convaincus qu'elle est la plus à date.

Être à date, qu'est-ce que c'est donc? C'est, il me semble, suivre l'évolution d'un peuple et tenir compte des circonstances nouvelles dans lesquelles il se trouve; c'est répondre aux aspirations d'une nation qui veut sortir de l'enfance, et se conformer au développement de sa civilisation. Or ce qui caractérise notre époque n'est-ce pas la souveraineté politique des peuples; n'est-ce pas ces progrès incessants de l'industrie, la formation d'unions ouvrières qui ont pour but tantôt d'obtenir au travailleur un bien-être relatif au stade de la civilisation et tantôt de faire la guerre au capital; n'est-ce pas la diffusion de l'instruction qui a fait naître chez l'ouvrier une plus grande conception de lui-même, le désir que l'on compte avec sa pensée et son intelligence, la volonté d'obtenir dans « la

communauté une place égale à celle des autres et de participer, comme le disait un jeune socialiste, « à la noblesse de l'existence et à la vie morale »; n'est-ce pas l'amour de la liberté dû pour une bonne part à l'influence de l'Église et du Christianisme? Ne croyons pas pourtant que cet amour de la liberté s'oppose à toute autorité. Jamais peut-être on a été plus passionné pour l'ordre. On a peur de l'autorité imposée; mais on se donne tout entier à l'autorité de son choix. Notre amour de la liberté, ce n'est pas tant le désir de la révolte que le désir de l'obéissance librement consentie, de l'obéissance fière. Les aspirations matérielles, intellectuelles et morales qu'ont fait grandir dans les masses populaires l'influence du Christianisme et les progrès des sciences et de l'industrie voilà ce dont un régime doit tenir compte s'il veut prétendre être à date et surtout s'il veut faire longue vie.

Tout notre malaise social provient en un mot de ce fait que le peuple souverain dans le domaine politique ne veut pas être esclave dans le domaine économique; et sur ce fait se basent les grandes doctrines qui proposent le remède à la situation actuelle. Le peuple souverain en politique ne doit pas être prolétaire à l'usine; par conséquent, disent les égalitaristes, socialistes ou

communistes, détruisons le régime actuel et préparons la démocratie sociale: que le peuple souverain en politique le soit aussi dans l'industrie. Partis du même fait les tenants de la dictature ou de l'autoritarisme professent une doctrine nettement opposée: le suffrage universel, la souveraineté du peuple, disent-ils, est le moyen dont se servent les classes populaires pour faire triompher des revendications sociales souvent excessives et pour jeter le désordre dans la société; il est donc nécessaire pour faire régner l'ordre d'enlever au peuple cette souveraineté politique et d'imposer l'autorité civile comme l'autorité patronale. La doctrine sociale catholique, du fait que le peuple ne peut pas être à la fois souverain et serviteur ne conclut ni à l'autoritarisme politique et social ni à l'égalitarisme politique et social. Elle prend le moyen terme entre

ces deux extrêmes et « par l'organisation parallèle de la profession et de l'Etat fait disparaître la disproportion, actuellement grosse de périls, entre la souveraineté populaire en matière politique et sa sujétion sociale. »

\* \* \*

Certes, les partisans de l'autoritarisme répondent à un besoin de notre temps lorsqu'ils veulent mettre plus d'ordre dans la société. Mais, s'il faut pour établir cet ordre supprimer chez le travailleur le rôle de citoyen qui l'ennoblit pour ne laisser que celui du prolétaire; s'il faut arrêter la diffusion de l'intelligence que l'on appelle « une gêne inutile pour les affaires »; s'il faut réprimer la liberté chez les masses populaires et faire retourner ces « esclaves-nés, comme le dit Maurras, au fond des ergastules où ils trouveraient la paix et où l'histoire moderne les a follement exilés »; s'il faut combattre cette obéissance fière, cette obéissance noble, qui veut connaître le pourquoi de son action sous prétexte que « le peuple n'est pas fait pour être éduqué mais pour être mené », il est bien douteux que l'autoritarisme soit le système à date.

Le régime autoritariste ignore les masses populaires; le communisme leur brûle de l'encens et les élève con-



Les imprimeurs de la « Vie Syndicale »  
font une spécialité de rapports,  
périodiques, revues. Bon ouvrage  
exécuté à prix raisonnables, **DANS  
LE TEMPS CONVENU.** Corrections  
réduites au minimum par la  
compétence du personnel.

✕ ✕

*Thérien Frères* LIMITÉE

Imprimeurs-Éditeurs-Relieurs

509, rue GOSFORD, MONTRÉAL

(Vis-à-vis l'Hôtel de Ville)

Tél. HARbour \*5288

Tél.: CRescent 4167-68

**J. A. ST-AMOUR, Ltée**

*Entrepreneurs Electriciens*

6575, RUE SAINT-DENIS

MONTRÉAL

tre l'Etat. Mais celui-ci plus que celui-là est-il conforme à notre civilisation ? Les communistes enseignent avec Léon XIII que « par des mesures promptes et efficaces il faut venir au secours des classes laborieuses étant donné qu'elles sont dans un état de misère imméritée ». En cela ils répondent certainement à un besoin du peuple et paraissent même de chauds partisans de la papauté. Mais leurs mesures ont le grave inconvénient d'être trop promptes et pas assez efficaces. Pas très efficace en effet la pensée de faire l'égalité parfaite entre toutes les classes et d'identifier le gouvernant avec le gouverné, puisque le Comité Exécutif de Moscou, en 1929, constatait que l'ordre ne peut pas s'établir sans une certaine contrainte et par un décret ordonnait « de supprimer toute trace de direction collective dans les usines et de suivre le principe de

l'autorité dictatoriale du directeur, seul responsable dans la limite des instructions qu'il reçoit des autorités supérieures... » Pas très efficaces ces revendications ouvrières illimitées qui ne se soucient pas du prix de revient et ont pour conséquences de ruiner les industries et de laisser l'ouvrier sans travail et sans pain. Moins qu'efficace la tentative de chasser du coeur humain l'égoïsme et l'esprit de domination. Les soviets pas plus que les autres ne sont exempts de la soif d'obéir au parti de leur choix. Au nom de la liberté ils cherchent à faire triompher leur parti, à s'emparer du pouvoir et à imposer une dictature à leur profit.

La doctrine sociale catholique, par l'organisation de l'Etat et de la profession, apparaît la seule capable de concilier l'ordre avec les justes aspirations populaires.



## LES VALEURS MONTENT ET DESCENDENT

mais la sécurité de la Banque offre toujours son incontestable supériorité. La crise spéculative qui a traversé le monde depuis quelques années a eu son triste dénouement mais doit comporter une salutaire leçon :

L'ÉPARGNE PROPORTIONNÉE À SES REVENUS,  
L'ÉPARGNE MÉTHODIQUE, L'ÉPARGNE INCESSANTE.

L'épargne en Banque offre un maximum d'avantages que personne n'a plus le droit d'ignorer.

DÉPOSEZ À

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

OÙ LES ÉPARGNANTS DÉPOSENT

## I. — ORGANISATION DE L'ÉTAT

La doctrine sociale catholique n'a pas au point de vue politique les conceptions étroites de ses adversaires qui, sans se soucier du degré de civilisation des peuples, veulent imposer partout le même régime.

Les peuples comme les hommes se développent. D'abord ce fut des peuples d'enfants, des peuples d'esclaves obéissant à leurs chefs d'une façon purement passive. Aujourd'hui, la civilisation a pénétré les masses populaires qui veulent obéir d'une façon plus humaine et veulent connaître le pourquoi de ce que commande l'autorité. Les peuples modernes ont besoin de liberté et ont besoin d'idéal. Aussi les gouvernements dont le rôle est moins de donner des ordres que de les faire vouloir doivent-ils avant tout tenir compte de cette caractéristique de notre temps.

La doctrine sociale catholique, au point de vue politique, respecte le besoin de liberté.

Les catholiques sociaux ne sont aucunement tenus d'adhérer à une forme du gouvernement de préférence à une autre. Ils ne croient pas qu'une forme de pouvoir ait sur une autre une supériorité absolue et qu'elle n'ait pas un jour ou l'autre à être modifiée. Que leur importe que le gouvernement soit

une monarchie, une république, un parlement, une dictature pourvu que ce gouvernement convienne au développement de la nation, à sa situation économique et au tempérament des citoyens ? Volontiers ils approuvent l'attitude de Mussolini qui partit de Milan démocrate et entra dans Rome royaliste.

Si l'Eglise demande aux catholiques de respecter le pouvoir existant, jamais elle ne leur a défendu de l'améliorer.

Le catholique non seulement a le droit mais le devoir de s'opposer et de résister aux lois injustes. C'est en citant quelques exemples de cette juste, de cette noble résistance que des meneurs révolutionnaires et des chefs républicains qui font la guerre à l'Eglise et à tout ce qui est divin ont voulu faire croire au peuple que la religion était opposée au régime populaire. Les catholiques, bien au contraire, ont toujours respecté les pouvoirs démocrates sachant que les législations excellentes ou infâmes ne sont pas inhérentes à telle ou telle forme de pouvoir politique et que la qualité des lois dépend plus de la qualité des hommes et de leurs principes que de la forme d'un gouvernement. Lorsque les catholiques « déploient leur activité et usent de leur influence pour amener les gouvernements à changer en bien des lois iniques ou

## CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

*Notre certificat de rente viagère garantit une rente mensuelle durant le vieil âge, mais aussi durant l'invalidité causée par la maladie ou un accident.*

N. ROMEO BEAUDET, Gérant,  
Succursale rue Sainte-Catherine  
Edifice Confederation, Montréal.

F. W. BENN, Gérant,  
Succursale rue Saint-Jacques,  
Edifice Transportation, Montréal.

privées de sagesse, ils font preuve d'un dévouement à la justice aussi intelligent que courageux et n'accusent pas l'ombre d'une hostilité au pouvoir chargé de régir la chose publique.» Pie X.

L'Eglise ne nous a jamais défendu, non plus, de chercher des moyens pratiques, en même temps que légaux et honnêtes, d'améliorer la forme du gouvernement et même de la changer complètement « pour une autre organisation politique sous laquelle, selon la parole de Léon XIII, il sera possible d'agir avec la liberté. » Pourquoi attendre les événements et ne pas les diriger ? Tôt ou tard le temps opérera soit de simples modifications dans la forme des pouvoirs, soit des « changements profonds dans les institutions », soit la substitution aux formes primitives d'autres formes totalement différentes. Pourquoi laisser les meneurs révolutionnaires profiter du malaise social pour faire triompher leurs ambitions au détriment des droits de Dieu et de l'Eglise ?

En certaines circonstances même, les catholiques sociaux ne dédaigneront pas la révolution de vive force « à supposer que le succès soit assuré, que la violence ne produise pas une perturbation hors de proportion avec le but à obtenir et que tous les moyens pacifiques et légaux

aient été épuisés. » Que de bien ont fait à l'Italie quelques coups de bâtons !

Les peuples nouveaux ont aussi de grandes aspirations matérielles et morales. La doctrine sociale catholique au point de vue politique ne contredit ni les unes ni les autres. Si un peuple pouvait se donner au point de vue matériel ce gouvernement idéal qui mettrait « les commodités et le confort à la disposition de tous, assurerait des facilités pour chacun d'accroître sa richesse, un service de douane merveilleusement agencé, un budget dûment équilibré malgré la modération des impôts, une bonne administration des services publics, une police fortement organisée, la sécurité des frontières, tout en respectant la juste liberté et en sauvegardant une autorité efficace » les catholiques sociaux tout comme les socialistes s'en réjouiraient grandement. Mais lorsque les gouvernements pour réaliser cet Etat parfait mettent la justice de côté; lorsque « sous prétexte de remplir leur caisse ils manquent à l'équité en pressurant leurs sujets et s'approprient les capitaux accumulés en faveur des institutions de bienfaisance; lorsque pour assurer l'hégémonie politique, économique, financière ou militaire sur le plan international, ils subventionnent secrètement, au delà des frontières des menées révolutionnaires », et lorsque, en

Tél.: AMherst 1788

### Jetté & Lespérance, Ltée

*Entrepreneurs en Chauffage  
et Plomberie*

Spécialités : Plans de pouvoir  
Nous fournirons nos propres  
:: plans, si désiré. ::

2114, RACHEL E., MONTRÉAL

Le jour :  
HARbour 4254

Le soir :  
ATlantic 4854

### Tremblay, Delorme & Cie

*Assureurs*

Feu - Accidents - Automobiles  
Responsabilité patronale - Vol

ÉDIFICE VERSAILLES  
MONTRÉAL

# Et Voilà!

## L'Histoire d'une Bière!

Les  
qualités d'une  
levure parfaite  
dans la

Bière

# Dow

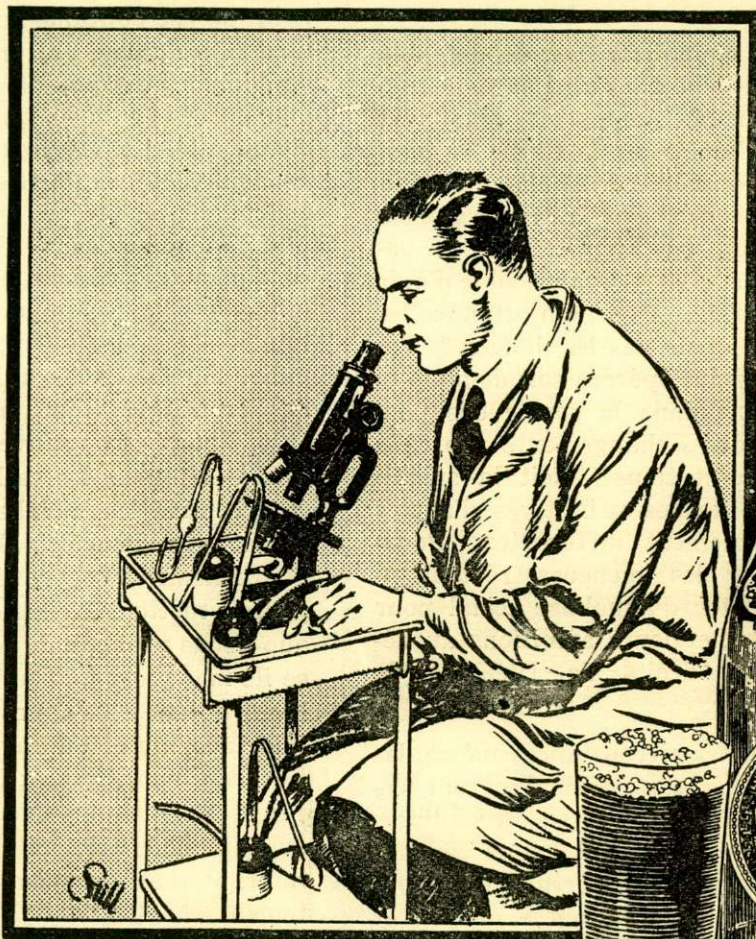
"Old Stock"

Seule une levure parfaite est employée pour le procédé de fermentation dans la fabrication de la Bière Dow "Old Stock".

La levure étant une source précieuse de vitamines, surtout de la vitamines B, qui stimule la croissance et favorise la santé, sa présence dans la Bière Dow "Old Stock" vaut à celle-ci de merveilleuses propriétés reconstituantes.

La levure employée dans la Brasserie Dow est développée d'une seule cellule parfaite, choisie au microscope avec un soin tout spécial. Cette cellule est gardée dans un récipient hermétique et stérilisé, placé dans une chambre spéciale, à une température fixe. Elle est employée comme culture pour produire la levure nécessaire à la fermentation du moût.

On remarque le même souci de perfection dans tous les procédés de fabrication de la Bière Dow "Old Stock". Cette levure parfaite n'est qu'un seul des éléments qui contribuent à assurer l'excellence de cette bière délicate et reconstituante.



La 9ème d'une série

9A

Bière

# Dow

"Old Stock"



un mot, pour accomplir la réussite matérielle ils nient Dieu et la justice; nous ne pouvons pas marcher avec eux parce qu'il ne suffit pas de satisfaire les aspirations matérielles mais encore les aspirations morales de la nation.

**II. — ORGANISATION de la PROFESSION**

La civilisation a influé sur l'usine comme sur la cité. L'entreprise à cause de la concentration des capitaux, de l'agglomération des travailleurs autour de l'usine et de leur séparation d'avec les autres classes a cessé d'être familiale et est devenue professionnelle. De même qu'au sein de la cité ont surgi les partis politiques, de même à l'intérieur de l'usine les ouvriers conscients de leur force se sont groupés en syndicats pour défendre leurs intérêts et obtenir le droit de discuter leurs conditions de travail. A l'usine comme sur le terrain politique, les travailleurs ne souffrent plus d'être traités en enfants, C'est là le fait dont doivent tenir compte les nouveaux patrons, s'ils ne veulent pas être forcés de laisser la place à de plus habiles.

Voyons comme la doctrine sociale catholique répond bien à ces circonstances nouvelles. Nous acceptons la situation, a dit Mussolini, avec tous ses préjudices en même temps qu'avec tous ses avantages.

Pendant que d'autres songent à faire retourner les esclaves-nés dans les ergastules où ils trouvaient la paix, les catholiques sociaux, après avoir considéré la grandeur de la misère chez les classes populaires et avoir étudié l'âme de l'ouvrier, concluent que non seulement les revendications matérielles des masses sont légitimes mais encore qu'elles sont le plus souvent basées sur des préoccupations d'ordre intellectuel, moral et religieux. En conséquence, reconnaissent-ils les droits des ouvriers et cherchent-ils le remède qui non seulement adoucira leurs maux mais en fera tarir la source. Loin de détruire les unions ouvrières qui sont pour le travailleur une protection, les catholiques sociaux les considèrent comme imposées par l'évolution des faits et leur donne avec Léon XIII « la première place parmi toutes les oeuvres propres

FRontenac 2314 1001 Demontigny  
(coin St-Timothée)

**Joseph Brazeau**  
MARCHAND  
BOIS ET CHARBON

Qualité - Service - Quantité

Damien Boileau, Prés. et Gérant, Rés.: 243,  
McDougall, Outremont, ATLantic 4279.  
Aimé Boileau, J.-E. Remillard,  
Vice-Prés. Sec.-Trés.

**DAMIEN BOILEAU, Ltée**  
*Entrepreneurs généraux*

Spécialité: Edifices religieux

Téléphone: MARquette 7806  
Edifice "Trust & Loan"

30, rue St-Jacques, Montréal

C. BRUNET, A. PELLETIER,  
Président. Vice-président.  
J. BRUNET, H. DUBOIS,  
Dir.-gérant. Dir.-secrétaire.

**LA CIE J. & C. BRUNET**  
Limitée

Plomberie, Couverture, Electricité,  
Chauffage à Eau Chaude et  
à Vapeur, Gaz.

1095, BOUL. SAINT-LAURENT  
Téléphone : LANcaster 7700-3378.

à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes ». C'est par l'organisation professionnelle que les travailleurs amélioreront leurs conditions matérielles et morales. C'est par l'organisation ouvrière que les catholiques combattront l'oeuvre purement destructive des révolutionnaires et réaliseront un programme constructif en « instaurant tous les services qui, sans bouleverser le monde économique, rendent la cité professionnelle plus habitable, grâce à plus d'harmonie, de bien-être et de sécurité ». C'est par l'organisation professionnelle que l'ouvrier pourra traiter sur un pied d'égalité avec le patron et obtenir dans la communauté une place égale à celle des autres. C'est de l'organisation professionnelle enfin que l'Eglise attend la régénération chrétienne du monde ouvrier.

Tél.: CHerrier 5757.

**J. W. D'ARAGON**  
Boulangier

Spécialité: Pain pour diabétiques et  
et dispeptiques.

4653 rue CHISTOPHE-COLOMB

\* \* \*

Voulons-nous retourner à l'esclavage et acheter l'ordre au prix de la liberté, soyons partisans de l'autoritarisme. Préférons-nous cette belle liberté des bois et des champs où « les arbres les plus vigoureux, paisiblement mais surement, étouffent leur voisins, pour être eux-mêmes attaqués par des plantes parasites; où les insectes se dévorent les uns les autres; où le cerf bien encorné crève le ventre à son camarade pour lui ravir sa compagne », établissons le communisme. Voulons-nous plutôt: I° un régime politique adapté à « notre génie propre, à nos traditions, à nos coutumes » et à notre degré de civilisation, régime que nous pourrions par des moyens légitimes changer pour une autre organisation politique lorsque l'évolution des faits le demandera; et II° une organisation parallèle de la profession en vue de protéger la liberté des travailleurs et leur assurer une vie raisonnable, organisation qui se transformera selon les exigences nouvelles de l'industrie: soyons des fervents de la doctrine sociale catholique.

Le programme social catholique est noble; il sera éternellement à date: puissions-nous avoir des volontés pour le réaliser !

LÉONCE GIRARD.

Téléphone: UPtown 5220

ALBAN JANIN,  
Président et directeur-gérant.

**A. JANIN BUILDING CO. LIMITED**  
(Successeurs de Robertson & Janin Co. Ltd.)

ENTREPRENEURS

1460, SHERBROOKE OUEST (près Mackay) . . . . . MONTRÉAL

## LE QUARANTENAIRE DE L'ENCYCLIQUE RERUM NOVARUM

### Notre façon de le célébrer

Patrons et ouvriers catholiques du monde entier ont le devoir de célébrer avec tout l'éclat possible, le quarantenaire de l'Encyclique Rerum Novarum sur « la condition des ouvriers » de S. S. Léon XIII.

Il importe d'abord de prendre connaissance de cette lettre pontificale immortelle, non pas une connaissance superficielle, mais approfondie, une connaissance qui sait se parer de la méditation sérieuse. Qu'on se hâte de la lire si on ne l'a pas fait. N'est-ce pas une bonne façon d'être à la page au point de vue social ? Et si on l'a déjà lue, qu'on la relise. Des aperçus nouveaux jailliront. L'actuelle dépression économique générale, les problèmes sociaux qui surgissent de par tout le monde ont forcé les gens à méditer, à réfléchir. Le grand mal, c'est qu'on ne veut pas aller au fond du problème social. On tente d'y trouver une solution empirique, temporaire, ne tenant compte que des réalités matérielles. L'Encyclique Rerum Novarum nous mène au cœur du problème social et nous indique la solution vraie, l'unique vraie. N'a-t-on pas trop oublié hélas ! dans le monde des économistes, que le problème social actuel est d'abord un problème du cœur ? ... On parle de surproduction, de sous-consommation, de cycle écono-

mique, de rationalisation; très rarement, on parle de retour aux principes chrétiens, de la nécessité plus que jamais de suivre le grand précepte : « Aimez-vous les uns les autres; ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même ».

« Rerum Novarum », sans négliger les aspects économiques du problème, met en lumière et combien sagement son aspect moral de si primordiale importance.

La première façon rationnelle de célébrer le quarantenaire de Rerum Novarum, c'est donc de se pénétrer de son lumineux enseignement et de le faire rayonner dans la mesure de ses moyens.

La deuxième façon, et c'est là qu'il importe d'y mettre un éclat de bon aloi, c'est d'organiser des cérémonies spéciales qui donnent l'occasion de mettre en lumière l'enseignement pontifical; c'est d'y participer dans la mesure du possible et même jusqu'au sacrifice.

### Notre pèlerinage à Rome

Malgré la pauvreté de sa caisse et de celle de ses syndicats affiliés, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a organisé un pèlerinage canadien en vue de participer au grand pèlerinage international du travail qui aura lieu à Rome du 13 au 17 mai prochain.

Une quarantaine d'ouvriers catholiques et quelques aumôniers, entre autres MM. les abbés E. Délisle, de Québec; J. Bertrand, de Montréal; G. Méthot, des Trois-Rivières, sous la direction de S. G. Mgr Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières, partent le 28 avril prochain à bord de l'Empress of France à destination de Cherbourg. Il y aura arrêt et cérémonie religieuse à Lisieux, à Lourdes, avant d'atteindre à la Ville Eternelle.

Les syndicats catholiques de Montréal auront sept délégués officiels: M. l'abbé Bertrand, aumônier du Syndicat du tramway; MM. O. Filion, C. Bernier, J.-B. Délisle, C. Paquette, L. Prud'homme et A. Charpentier.

Nous remercions avec effusion le Gouvernement provincial qui a versé une somme de \$4,000.00 à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, dont \$2,500, pour les syndicats de Montréal; la Cité de Montréal qui, à son tour, a voté \$1,500. dans le but d'aider à défrayer les dépenses très lourdes et disproportionnées par rapport à notre humble budget, des sept délégués montréalais au pèlerinage à Rome.

La catholique province de Québec sera noblement représentée à Rome et le monde catholique sera ému de voir une collaboration si généreuse de notre peuple au glorieux quarantenaire de Rerum Novarum.

De leur côté, les syndiqués catholiques de Montréal ont organisé deux manifestations pour diman-

## T'a pas ?



T'as-tu déjà juré à ta femme, un peu jalouse, que ta nouvelle sténographe a à peu près l'air de ceci —



elle aperçoit la jolie blonde que voici —

dites simplement —

**"Bière Blanche"**

par — RACEY —



mais la semaine suivante, quand ta moitié te fait une visite inattendue au bureau —

Tu en as un front ! Et je suppose que tu l'emmenes luncher avec toi tous les jours ?



T'as-pas ensuite essayé une BLACK HORSE ?  
Ca aide beaucoup.

125A

**Black Horse** Dawes  
s.v.p. !

che, le 26 avril prochain : une journée sociale à la Villa St-Martin et, le soir, une conférence par le R. P. Guillon, s. J., à la salle St-Sulpice.

La Journée sociale annuelle n'est certes pas une initiative nouvelle, mais elle revêtira, cette année, un caractère spécial. On portera une attention particulière à l'Encyclique *Rerum Novarum* et M. l'abbé Boileau, directeurs des Oeuvres sociales, indiquera combien les directives sociales qu'elle contient sont justes, précises et applicables même à notre temps.

Le conférencier de la Journée sera M. E. Lamontagne, président de l'Union des employés des postes et vice-président du Conseil central des syndicats catholiques. Il traitera du problème d'actualité par excellence : le chômage, ses causes et ses remèdes.

La Journée sociale commencera par l'assistance à la Sainte Messe à la Villa même, à 9 h. a. m. Séance d'étude et de conférence l'avant-midi ; après le dîner, nouvelle séance d'étude qui se terminera par le Salut du Très Saint-Sacrement.

Le soir du même jour, grande conférence du R. P. Guillon, s. J., l'éminent prédicateur de la station quadragésimale à Notre-Dame, à la salle St-Sulpice, rue St-Denis. Le Père Guillon a déjà prononcé plusieurs conférences à Montréal sur des sujets d'ordre social qui lui plaisent de façon particulière, car il s'intéresse beaucoup aux tra-

vaux de l'Action Populaire de Paris, un organisme dont le but est de répandre les enseignements de la doctrine sociale catholique dans le monde du capital et du travail.

Le R. P. Guitton a choisi comme sujet de sa conférence le titre très suggestif : « Pour les ouvriers et la paix sociale ; ce qu'a fait un grand Pape ». Il s'agit certes de Léon XIII. Le R. P. Guitton nous parlera des années qui ont précédé l'Encyclique, combien le Grand Pape des Ouvriers avait été préparé par ses études et ses expériences à écrire ce document immortel qu'on appelle l'Encyclique Rerum Novarum. Il dira aussi à larges traits les idées exposées dans

la lettre pontificale et comment elles sont encore aujourd'hui génératrices, pour ceux qui les veulent appliquer, de paix sociale et de bonheur dans la société.

Le Conseil Central des syndicats catholiques assume seul les frais de cette soirée. Des billets ont été mis en circulation qui donnent droit d'entrée gratuite. On escompte donc une salle très remplie.

On pourra donc dire que les syndiqués catholiques n'auront pas laissé inaperçue une date aussi glorieuse que le quarantenaire de l'Encyclique Rerum Novarum.

G. T.

## ENRAYEZ ce RHUME

car le NEGLIGER serait vous exposer aux plus graves périls.

Pour quelques sous vous pouvez vous procurer ce que la science, l'expérience et le capital réunis peuvent produire de plus parfait pour vous protéger efficacement, c'est le

# Sirop du Dr J. O. LAMBERT

Une forte dose prise au réveil et au coucher prévient TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, CROUP, GRIPPE, Etc., Etc. Pour tous les âges et toutes les classes.

EN VENTE PARTOUT.

LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION

Dr J. O. Lambert Limitée, 2234, rue St-Antoine, Montréal.

5, rue Sainte-Isaure, Paris, France.  
22, de la Glacière, Bruxelles, Belgique.

13, Aldwych, W.C., London, England.  
17, Front Street, Troy N. Y., U.S.A.

## A TRAVERS LA VIE SYNDICALE

### Le juste salaire.

Voilà une question souvent discutée et sur laquelle, en bien des milieux, plane beaucoup d'incertain. Nous reproduisons des « Dossiers de l'Action Populaire », No du 10 mars 1931, les conclusions doctrinales d'un commentaire de Rerum Novarum et de la Lettre de la Sacrée-Congrégation à Mgr Liénart, en ce qui concerne le salaire, de la part de Mgr Ruch, un des sociologues catholiques les plus éminents de la France.

« 1o Les conditions imposées par la justice naturelle, pour qu'un contrat soit valide, doivent être respectées, lorsque est fixé le salaire. Il est donc nécessaire qu'il soit « consenti librement de part et d'autre ».

2o Il y a un minimum de salaire exigé par la stricte justice et au-dessous duquel les contractants n'ont pas le droit de descendre; la rémunération du travail doit être « suffisante pour assurer la subsistance de l'ouvrier sobre et honnête ». Telle est la règle dont l'application s'impose quand sont normales les conditions économiques et la somme de travail fournies. En outre, il y a un minimum de salaire, minimum qu'on peut appeler vital, minimum dont l'ouvrier ne saurait être privé « sans subir une violence contre laquelle la justice proteste ».

3o Lorsque les conditions économiques sont normales, l'honnête subsistance d'une famille de condition moyenne doit pouvoir être assurée par le salaire de l'ouvrier, complété au besoin par ce que peuvent gagner raisonnablement d'autres membres du foyer: ainsi l'exigent, sinon la stricte justice, du moins d'autres vertus naturelles et chrétiennes.

4o Il ne suffit pas que le salaire atteigne ce minimum et permette à l'ouvrier sobre et honnête d'assurer sa subsistance. Pour être juste, la rémunération du travail doit répondre à sa valeur économique.

5o Aux intéressés, patrons et ouvriers, appartient le droit de fixer le taux du salaire par un libre accord sur la valeur économique de l'oeuvre accomplie, mais sans descendre au-dessous du minimum nécessaire à la subsistance du travailleur.

6o Il appartient pourtant à l'Etat d'intervenir, lorsqu'il le faut, pour empêcher les violations du droit ou pour aider les deux classes à s'entendre sur le juste salaire.

7o D'une part, l'Eglise ne considère pas le salariat comme une institution injuste et contre nature; d'autre part, elle voit avec satisfaction, elle appelle de ses vœux, elle encourage toutes les mesures, toutes les réformes, tous les

systèmes qui, en corrigeant ou en perfectionnant les modalités de la rétribution présente du travail, rendent cette institution plus bienfaisante pour les individus et les familles, les deux classes et la société. »

#### Les Assurances Sociales en France.

La loi des assurances sociales en France a été mise en opération le 1er juillet 1930. A la date du 31 janvier 1931, le nombre des assurés immatriculés atteignait 8,860,000. Au 20 février, cette année, une somme de 1,831,830,000 francs avait été encaissée par les différentes caisses d'assurance. Ceci représente à peu près 75 millions de dollars pour 8 mois d'opération. Les encaissements dépasseront donc \$100,000,000 à la fin de l'année.

Les assurances sociales, en France, sont obligatoires pour tous les salariés et les agriculteurs eux-mêmes peuvent bénéficier de ses dispositions.

Elles couvrent les risques maladie (bénéfices en argent, frais d'hospitalisation, frais médicaux et pharmaceutiques), invalidité prématurée, maternité, vieillesse, décès.

#### Finisseurs en ciment.

Une association syndicale nouvelle a été fondée à Montréal: celle des finisseurs en ciment. Les officiers de ce nouveau groupement sont: Président, M. Henri Lefebvre; vice-président, M. A. Marcoux; secrétaire-archiviste, M. J. Bernier; secrétaire-financier, M. S. Kalsky; sentinelle, M. H. Bergeron.

M. C. Bernier agit comme agent d'affaires du nouveau Syndicat.

Le taux des salaires ne s'est guère maintenu au sein de ce métier. Celà est dû, sans doute, à la dépression de l'industrie du bâtiment, mais aussi au manque d'une organisation syndicale solide. C'est dans le but de reporter à un niveau raisonnable le taux de leurs salaires que les finisseurs en ciment se sont syndiqués. Ils ont donné une marque de belle confiance au mouvement syndical catholique en s'organisant sous sa bannière.

\* \* \*

#### Syndicat des briqueteurs.

Récemment, le Syndicat catholique des briqueteurs a procédé à l'élection générale de ses officiers avec les résultats suivants: Président, M. Luc Prud'

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

**MONTY, LEFILS & TANGUAY**

**POMPES FUNEBRES**

**CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE**

Administrateurs de  
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

**1926, RUE PLESSIS, près Ontario. AMherst 8900**



homme; vice-président, M. F.-X. Magnan; secrétaire - archiviste, Albert Messier; secrétaire-financier, Arthur Frenette; secrétaire-trésorier, M. W.-J. Deslauriers; sentinelle, M. Gustave Bessette.

Comité exécutif: MM. Nap. Baudreault, John Farrell, F.-X. Magnan.

Auditeurs: MM. S. Bérard et A. Messier.

\* \* \*

#### Syndicat des plombiers.

Le Syndicat des plombiers a procédé, lui aussi, il y a quelque temps, à l'élection générale de ses officiers:

Président, G. Durand; vice-président, Alp. Gibeau; secrétaire-archiviste, E. Lortie; assistant, E. Poulin; secrétaire-financier, U. Lemay; trésorier, R. Bourbonnais; sentinelle, I. Bouffard; inspecteur, N. Poulin; agent d'affaires, C. Bernier.

#### Au chantier municipal.

Le Syndicat catholique du chantier municipal se développe continuellement. Un fort travail de propagande sous la direction de M. Alf. Charpentier, a amené un grand nombre d'ouvriers du département de l'incinération dans les

rangs du Syndicat. On a eu mardi, le 21 avril, une très imposante initiation.

Les autorités municipales, à la grande satisfaction des syndiqués, ont accepté le principe et la pratique du comité conjoint pour le règlement des griefs des employés. C'est la reconnaissance officielle du Syndicat, pour l'obtention de laquelle celui-ci a longtemps lutté. On s'attend à ce qu'une multitude de griefs pourront, de ce fait, se régler à l'amiable.

#### Fonctionnaires Municipaux.

La direction de la *Vie Syndicale* tient à féliciter le Syndicat catholique des fonctionnaires municipaux de sa décision prise récemment de réintégrer les rangs de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Le Syndicat est affilié au Conseil Central des syndicats catholiques depuis sa fondation, mais il avait laissé son affiliation à la C. T. C. C., il y a cinq ou six ans.

Nous sommes heureux de louer sans retour les officiers et les membres du Syndicat du beau geste de solidarité syndicale qu'ils ont accompli. Le mouvement syndical n'est fort que si l'unité la plus complète préside à ses activités;

Etablie en 1865

## Z. Limoges & Cie, Ltée

*Beurre, Oeufs, Fromage*

22-28 rue William, Montréal

Téléphone: MArquette 3548

Tél.: AMherst 9480

## A. DURIVAGE

BOULANGER

5276, RUE FABRE, MONTRÉAL

la cohésion solide de ses éléments est nécessaire. De même que l'union entre salariés de la même profession ne donne que de bons fruits, de même aussi l'union des organisations professionnelles entre elles renforcit de façon singulière le mouvement ouvrier dans son ensemble et lui donne une autorité qu'il n'aurait pas autrement.

\* \* \*

#### Au Conseil Central.

*Séance du 27 mars 1931*

Les Syndicats catholiques de Montréal célébreront, sous les auspices de leur Conseil central, le 40ème anniversaire de l'Encyclique Rerum Novarum de Léon XIII sur la condition des ouvriers. La lettre pontificale, réputée comme la grande charte des travail-

leurs à toute son actualité; les maux qu'elle souligne, les remèdes qu'elle indique restent encore les mêmes, quelle qu'ait été l'évolution de la société.

Le Conseil central des Syndicats catholiques, à son assemblée régulière de jeudi soir, a accepté avec enthousiasme le programme de célébration de ce glorieux anniversaire.

Il y aura d'abord Journée sociale des Syndicats catholiques à la villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, dimanche, le 26 avril. Messe et communion le matin; conférence l'avant-midi par M. E. Lamontagne, président du Syndicat des employés de la poste, qui parlera du grand problème si actuel du chômage et de sa solution chrétienne.

Le soir, dans la salle Saint-Sulpice, conférence du R. P. Guillon, S. J., l'éminent prédicateur de Notre-Dame, sociologue catholique de renom, qui traitera des approches de l'Encyclique Rerum Novarum, et indiquera combien lumineux et pratique est l'enseignement pontifical.

C'est M. l'abbé Boileau, aumônier général, qui a annoncé cette dernière nouvelle, au grand plaisir des délégués du Conseil.

C'était fête au Conseil central des Syndicats catholiques, jeudi soir. On procédait à l'installation des officiers. A cette occasion le Conseil avait invité à la réunion les membres du Conseil supérieur syndical, des représentants de la Jeunesse ouvrière catholique.

On remarquait donc sur l'estrade, le R. P. C. Forest, O.P., le R. P. Hébert, C.S.C., le R. P. de Léry, S.J., M. l'abbé Leclair, aumônier de la J.O.C., section Saint-Edouard; MM. les abbés A. Boileau, directeur des Oeuvres sociales; L. Lafortune, assistant. La J.O.C. était représentée par M. P. Nadeau, président de la section Saint-Edouard; M.

Émile Nap. Boileau,      Ulric Boileau  
Sec.-Trés.                      Prés.-Gérant

Bureau :  
Tél. CHerrier 3191-3192

**ULRIC BOILEAU,**  
**Limitée**

ENTREPRENEURS  
G É N É R A U X

ÉDIFICES RELIGIEUX.



4869, rue Garnier, Montréal

McCandless, trésorier de la section Saint-Henri, etc.

L'installation des officiers a été présidée par M. C. Paquette, président de la Fédération catholique des métiers de l'imprimerie. Ont prêté le serment d'office: MM. C. Bernier, président; O. Filion, 1er vice-président; E. Lamontagne, 2ème vice-président; E. Gamache, secrétaire-archiviste; J. Granger, secrétaire-correspondant; G. Tremblay, secrétaire-financier; C. Girard, trésorier; L. Girard, statisticien; E. Ouellette, commissaire-ordonnateur; J.-B. Beau-regard, sergent d'armes.

Après la cérémonie d'installation, tous les officiers entrant en fonction ont été invités à dire quelques mots. Tous s'acquittèrent très bien de leur tâche. M. l'abbé Boileau, les membres du conseil supérieur, les représentants de la J. O. C., furent aussi invités à porter la parole.

L'impression d'ensemble qui ressortit des discours a été que le syndicalisme catholique possède une vitalité qui va grandissante; qu'il tient le flambeau de la doctrine sociale catholique, la seule qui peut nous conduire à bon port, au milieu des incertitudes actuelles; qu'il est du devoir des travailleurs catholiques d'adhérer au mouvement syndical catholique et de tous ceux qui ont quel-

que influence de collaborer activement à son développement.

La série des discours ayant prolongé l'assemblée, le conseil a dû remettre à une séance subséquente la formation des divers comités syndicaux.

Lecture toutefois a été donnée de la correspondance assez volumineuse.—Invitation de la C. T. C. C. à participer au pèlerinage à Rome qu'elle organise à l'occasion du 40ème anniversaire de l'Encyclique. — Accusé de réception de l'hon. R.-B. Bennett et de M. A. Bray, président de l'exécutif de Montréal, relativement à des félicitations votées antérieurement par le conseil pour l'embargo des produits russes. — Copie d'une résolution de protestation adoptée par le Congrès de la Société St-Jean-Baptiste contre l'attitude de M. Anderson à l'égard de l'enseignement du français dans la Saskatchewan. — Copie d'une résolution de la ligue anticommuniste demandant la censure des revues et journaux qui pénètrent de l'étranger en Canada. Le conseil central a endossé ces deux dernières résolutions.

Le Conseil a aussi endossé sans discussion, une résolution du C. O. de Villeray demandant que Montréal ait une plus forte représentation à la Législature.

La séance a été levée très tard par la prière d'usage.

Rés. 6879, St-Denis  
Tél. CA. 0799

**ALDÉRIC BLAIN, M.A.L.**

de

Blain et Pinard, Avocats.  
Immeuble Duluth, Ch. 22.

LAncaster 4469  
84 Ouest, rue Notre-Dame  
MONTRÉAL

Tél.: UPtown 5042

**E. DUSSAULT**

ENTREPRENEUR

Lattage et tringlage métallique

1008 Edifice Keefer  
1440, rue Ste-Catherine Ouest  
MONTRÉAL

Séance du 9 avril 1931

On a procédé jeudi soir, à l'assemblée du Conseil central des Syndicats catholiques, à la formation complète des divers comités. Voici la liste des nouveaux membres de ces comités:

Comité exécutif: MM. J.-B. Delisle, E. Gamache, Z. Santerre, S. Bérard, E. Ouellette, P. Auclair, O. Filion, A. Déry, S. Laplante.

Comité des lettres de créance: MM. A. Gauthier, J.-P. Malo, L. Winner.

Comité d'organisation: MM. C. Bernier, J.-B. Delisle, W. Deslauriers, A. Durand, G. Tremblay, E. Ouellette, A. Larchevêque, L. Girard.

Comité de l'étiquette syndicale: MM. A. Durand, A. Saulnier, L. Winner.

Comité d'action religieuse: MM. J.-P. Malo, E. Guyon, E. Ouellette.

Comité des griefs: MM. O. Filion, C. Paquette et S. Bérard.

Comité de la fête du travail: MM. A. Charpentier, G. Tremblay, E. Ouellette, A. Therrien, J.-B. Beauregard, U. Langlois, A. Guimond, R. Granger, A. Déry, J.-B. Délisle, Jean Granger, L. Winner, A. Côté, A. Saulnier, P. Lussier et S. Bérard.

Vérificateur: Jean Granger.

EXIGEZ la marque "AUBRY" sur vos ustensiles de cuisine; ils sont reconnus pour avoir une très grande durabilité et nos cinquante-et-une années d'expérience les placent parmi les meilleurs sur le marché. — En vente chez les principaux quincailliers.

**A. AUBRY & FILS, Limitée**

Maison fondée en 1874.  
Incorporée en 1914.

2340 DELORIMIER, MONTRÉAL

LE R. P. GUITTON, S. J.

Le Conseil central des Syndicats catholiques organise pour dimanche soir, le 26 avril, une grande soirée-conférence à l'occasion du quarantenaire de l'Encyclique Rerum Novarum. Le R. P. Guilton, S. J., l'éminent prédicateur du Carême à Notre-Dame et l'un des directeurs de l'Action sociale catholique de France, a bien voulu accepter d'être le conférencier.

Le sujet très évocateur qu'il a choisi de traiter est le suivant: « Pour les ouvriers et la paix sociale. Ce qu'a fait un grand Pape ». Le R. P. Guilton parlera donc de la lettre de Léon XIII, sur la condition des travailleurs; de la situation industrielle d'alors; des activités sociales catholiques du temps; de l'influence qu'a eue dans les divers milieux la publication de ce que l'on a justement appelé: « La grande charte des travailleurs ».

Cette soirée aura lieu à la salle de la bibliothèque Saint-Sulpice. Dans le but de permettre à tous les syndiqués d'assister, à cause de la crise du chômage, le Conseil assume tous les frais de cette soirée.

Tél. FRontenac 9343

K. C.

SATISFACTION GARANTIE

**ERNEST MEUNIER**

*Marchand Tailleur*

~ ~

994 Est, rue Rachel, MONTRÉAL

(2ème porte du Parc LaFontaine)

PROTESTATIONS CONTRE LES SALAIRES INFÉRIEURS

La question de la baisse des salaires que certains patrons tendent à appliquer de façon particulière dans l'industrie du bâtiment, a été vivement discutée. M. Z. Santerre, président du Syndicat des terrassiers-manoeuvres, a soulevé la question. M. l'abbé Boileau, très au courant de la situation, a tenu à se joindre à ceux qui protestent contre cette méthode de réduire les salaires, particulièrement dans le cas des journaliers. Ceux-ci reçoivent un salaire déjà trop inférieur et qui, compte fait du chômage, ne peut permettre à l'ouvrier de vivre de façon raisonnable. L'Encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, les lettres de Pie X et de Pie XI, protestent contre cette façon de traiter le travailleur et de le maintenir dans une situation de misère imméritée, qui l'empêche de satisfaire aux besoins essentiels de la famille. M. Gamache a proposé, appuyé unanimement, une résolution de protestation contre la politique de réduction des salaires, particulièrement dans le cas des journaliers.

*Séance du 23 avril 1931*

MM. C. Bernier, président du Conseil central; O. Filion, président de la Fédération du bâtiment; M. C. Paquette, président de la Fédération de l'im-

primerie; M. J.-B. Délisle, secrétaire de la Fédération du bâtiment, quatre des sept pèlerins qui doivent se rendre à Rome pour la célébration du quarantenaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*, ont présenté leurs adieux du départ aux délégués très nombreux assistant à la réunion régulière de jeudi soir du Conseil central. M. G. Tremblay, à la demande de M. l'abbé Boileau, a présenté aux heureux pèlerins les voeux des syndiqués pour un bon et heureux voyage. Très émus, les officiers ci-haut nommés ont répondu aux souhaits présentés et ont été longuement acclamés.

Le secrétaire du comité d'organisation a rapporté sur les activités de la quinzaine. Le chômage est un peu en diminution dans l'industrie du bâtiment, mais pour quelques métiers seulement. Chez les menuisiers, la situation est bonne et tous les membres sont actuellement au travail; chez les terrassiers-manoeuvres, depuis 15 jours, M. E. Ouellette, agent d'affaires, annonce 76 placements; chez les briqueteurs et plâtriers, l'activité est encore très faible; chez les finisseurs en ciment et plombiers, il y a reprise sensible. Le secrétaire a annoncé que plusieurs nouveaux chantiers seraient bientôt sous contrôle syndical.

Dans l'industrie de l'imprimerie, l'indice-chômage est de 5% pour les typographes et de 10% pour les pressiers de travaux de ville appartenant aux syndicats; pas de chômage chez les relieurs syndiqués non plus que chez les pressiers de journaux.

Le comité est heureux de mentionner la réaffiliation du Syndicat des fonctionnaires municipaux à la C. T. C. C.

Tél.: LANcaster 8141.

Etablie Sept. 1889 — Incorporée 1902

**Larivière**  
INCORPORÉE

Ferronneries, Plomberies,  
Peintures, Vitres.

3715, Boulevard ST-LAURENT  
(Près l'Avenue des Pins)

Le chômage est encore très aigu dans l'industrie de la chaussure. Le rapport du comité d'organisation a été reçu par les délégués avec satisfaction.

Le Conseil central des syndicats a adopté un projet présenté par le secrétaire général, M. Tremblay, à l'effet d'inciter la ville à entreprendre une politique de démolition des taudis. Trois bons effets: lutte contre le chômage, qui ne semble pas diminuer notablement et qui est à craindre à l'automne; lutte contre l'insalubrité de ces taudis; enfin, occasion merveilleuse d'élargir des rues et d'embellir la Cité. M. l'abbé Boileau a fait remarquer que les maisons en fond de cour se louent bon marché et ne sont pas toujours insalubres, qu'en plus il pourrait en coûter cher d'exproprier. Le projet a été unanimement accepté, M. l'aumônier s'y ralliant lui-même. M. le secrétaire, Jean Granger, est autorisé à écrire à la Cité de Montréal à cet effet.

M. E. Gamache, secrétaire-archiviste, a demandé au nom du conseil de construction, l'appui du Conseil central pour l'obtention d'un cours spécial à l'École Technique en vue de former des inspecteurs de béton qualifiés. Cet appui est accordé, car il semble établi que les Canadiens français n'ont guère de chance d'obtenir des positions d'inspecteur de béton sur certains gros chantiers. Un cours similaire a déjà été donné à Québec.

M. J.-P. Malo a été délégué par le Conseil à la Journée catholique de Rimouski à la place de M. A. Charpentier, qui part incessamment pour Rome avec les pèlerins de la C. T. C. C.

Le Conseil a voté \$25 comme contribution à la confection d'un drapeau pour la délégation syndicale à Rome. Le Conseil a voté \$5 à la Ligue de Sécurité Publique; \$5 à l'Association Franco-canadienne de Saskatchewan pour aider au concours de langue française chez les nôtres de là-bas.

Un vote de sympathie a été donné debout à M. Alfred Charpentier, à l'occasion du décès de sa soeur.

M. C. Bernier présidait. MM. les abbés A. Boileau et L. Lafortune assistaient à la réunion.

\* \* \*

#### Nos pèlerins à Rome.

Mardi avant-midi, le 28 avril dernier, de la gare Windsor, à 10 hrs 30, sont partis nos sept délégués syndicaux au pèlerinage international du travail organisé à l'occasion du quarantenaire de *Rerum Novarum*.

Les heureux pèlerins sont: M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier du Syndicat du tramway et directeur spirituel de la section montréalaise; MM. C. Bernier, O. Filion, A. Charpentier, J.-B. Délisle, L. Prud'homme, C. Paquette.

Tous se sont rendus par train spécial à Québec. C'est là qu'a eu lieu l'embarquement à bord de l'Empress of France.

La *Vie Syndicale* souhaite aux heureux pèlerins un beau et pieux voyage. Puissent-ils obtenir de Notre-Seigneur et de son Vicaire sur la terre, SS. Pie XI, les bénédictions nécessaires à la floraison toujours plus belle du syndicalisme catholique en terre canadienne!

GÉRARD TREMBLAY.

## PAR LES NOTRES ET POUR LES NOTRES

**T**OUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

# Dupuis Frères

LIMITÉE

RUES STÉ-CATHERINE, ST-ANDRÉ, DEMONTIGNY et ST-CHRISTOPHE

Téléphone : PLateau 5151.



## Gin Canadien *Melchers* Croix d'or

La boisson la plus saine

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

Trois grandeurs de flacons:

Gros:	40 onces	\$3.65
Moyens:	26 onces	2.55
Petits:	10 onces	1.10

Distillerie:  
Berthierville, Qué.

Bureau chef:  
Montréal

DISTILLATEURS DEPUIS 1898

**MELCHERS Distilleries Limited**

Hommes d'affaires, Banquiers, Chefs d'entreprises,  
Employeurs de toutes catégories,

## Retenez les services des diplômés de nos écoles techniques et professionnelles

**IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT !**

**E**N fondant les écoles techniques et professionnelles de la Province de Québec, sir Lomer Gouin désirait la formation d'une élite qui fût à la disposition des maisons d'affaires et d'industries de la Province. L'ambition légitime de sir Lomer Gouin est atteinte, et, aujourd'hui, des artisans expérimentés dans tous les métiers, d'une compétence attestée par les diplômes officiels des écoles techniques et professionnelles, sont à la disposition des grandes entreprises industrielles et commerciales, prêts à remplir des postes de confiance.

Je crois qu'il est du devoir des patrons de la Province de Québec de reconnaître l'habileté de ces hommes en leur accordant la préférence dans toutes les sphères. Ce serait une reconnaissance, non seulement de l'heureuse initiative prise par le gouvernement, mais aussi un acte de coopération, ce qui devient aujourd'hui, plus que jamais, un élément essentiel au bien-être de la population de notre Province.

On trouve maintenant, au sein de notre population, des contre-maîtres, des ingénieurs, des chefs de services, des gérants, des surintendants d'usines, des comptables, etc. Nous croyons ne jamais trop insister pour bien faire comprendre aux intéressés qu'il est de la plus haute importance d'être au fait de cette situation dans l'intérêt de la Province et du Canada tout entier.

Nous sera-t-il permis d'attirer l'attention des directeurs de corporations, des gérants, en un mot de tous les employeurs sur le fait qu'en confiant aux diplômés de nos écoles une partie de leurs responsabilités, ils travaillent au succès de leur propre entreprise. Par ce geste, ils n'ont pas seulement la certitude de s'assurer les services de compétences reconnues, mais aussi d'avoir à leur emploi des hommes ayant la même mentalité que ceux qui travaillent sous leurs ordres.

Il est parfois difficile de prévoir les conséquences qui découlent du choix de certains employés, mais j'ai la satisfaction de croire qu'en recommandant d'encourager les diplômés de nos écoles techniques et professionnelles nous sommes non seulement fidèles à l'esprit de coopération et de bon vouloir si cher à nos ancêtres, mais nous contribuons aussi la quote-part de tout Canadien éclairé, à l'esprit de bonne entente entre les groupes, si nécessaire à la prospérité du Canada.

**EMPLOYONS LES DIPLÔMÉS DE NOS ÉCOLES TECHNIQUES ET  
PROFESSIONNELLES !**

**Athanase David,**  
Secrétaire Provincial.